



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E43999

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 264 288

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 2001B01943

Siret : 421 357 609 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210661300164

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62553522

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62553522

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : LISANDRE

13 RUE HELENE ROEDERER
92290 CHATENAY MALABRY

Téléphone : 01 47 02 14 19

Portable : 06 72 80 77 72

Site Internet : www.lisandre.fr

E-mail : lisandre@lisandre.fr

Responsabilité légale :

LISANDRE CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 01 49 73 76 23

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/07/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/07/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/07/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	17/10/2023
o Isolation des combles perdus	12/07/2022
o Isolation des planchers bas	12/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.